

Le 19 décembre 2016

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue le 19 décembre 2016 à 19 heures et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Jacques Bédard et Marc Boivin formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Monsieur Christian Gravel, conseiller #5, était absent.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'*article 323 de la Loi sur les cités et villes* à tous les membres du Conseil.

SM-305-12-16

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

SM-306-12-16

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Il y a présentation du budget 2017.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 4 212 526,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 587 420,\$, pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires d'investissement 2017 de 2 084 267,\$.

SM-307-12-16

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Il y a présentation du programme triennal d'immobilisations pour 2017-2018-2019.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 soit adopté

tel que présenté au montant de:

2017 :	2 084 267,\$
2018 :	5 673 897,\$
2019 :	<u>30 000,\$</u>
Total:	7 788 164,\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

SM-308-12-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'assemblée soit levée à 19h25.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés.

Guy Denis, maire